

Conseil Local de Développement Pôle métropolitain Sillon Alpin



Projet de contribution : pôle métropolitain Sillon Alpin

Document adopté en Bureau le 12 juin 2012 et présenté en plénière le 18 juin 2012

Préambule

La présente contribution du Conseil Local de Développement de Métropole Savoie fait suite aux réflexions communes menées par les Conseils de développement du projet de pôle métropolitain Sillon Alpin dont les agglomérations font partie. Elle s'inscrit également dans la continuité du document proposé par le Conseil de développement de Grenoble Alpes Métropole adopté le 24 avril 2012 lors de leur séance plénière.

Cette contribution s'attache en premier lieu à rappeler le cadre de constitution de ce pôle métropolitain à l'échelle du Sillon Alpin ; pour ensuite soulever les points à approfondir en ce qui concerne le CLD de Métropole Savoie.

1. Le Sillon Alpin, un projet en construction

Le CLD de Métropole Savoie s'accorde sur le fait que la construction d'un pôle métropolitain à l'échelle du Sillon Alpin est une bonne opportunité de développement pour les agglomérations qui sont intégrées au projet.

Dans la continuité des préoccupations soulevées par le Conseil de développement de Grenoble Alpes Métropole, il souscrit également

- à l'idée que ce projet ne doit pas stopper les réflexions au niveau local de la construction des territoires et doit favoriser le rayonnement local, que ce soit pour le « grand Grenoble » ou les autres agglomérations,
- à l'attention qui doit être portée aux collaborations non seulement avec les projets voisins (G4 Lyonnais et Franco-Valdo Genevois), mais aussi avec les territoires « entre deux » qui seront impactés par ce pôle métropolitain Sillon Alpin sans pour autant en faire partie formellement,
- à la nécessité d'associer les acteurs institutionnels (Région, départements, communes) mais aussi la société civile dans les démarches partenariales de concertation et de construction de ce pôle métropolitain.

Le CLD de Métropole Savoie rappelle cependant un certain nombre d'éléments à prendre en compte en ce qui concerne la construction de ce pôle métropolitain dans la suite des réflexions et de la démarche qu'ont les Conseils de développement :

- projet qui est dans les cartons depuis longtemps : se questionner sur les raisons qui font que ce « Sillon Alpin » n'a jamais abouti malgré l'ancrage historique mis en avant dans la contribution du Conseil de développement de Grenoble-Alpes-Métropole: revoir la démarche ? la cohérence ? opérer une « rupture » dans les réflexions autour de ce pôle pour arriver à le faire émerger ?
- ce projet de pôle métropolitain est à l'heure actuelle un « pôle stratégique » et non décisionnel. Dans ce cadre, il conviendrait dans un premier temps de définir précisément ce qu'impliquerait un tel pôle en termes d'organisation des compétences, de budget, et de prise de responsabilités.

Le CLD de Métropole Savoie propose de travailler à partir des éléments mis en exergue ayant fait consensus lors de la rencontre du 2 mars 2012 à Annecy en insistant notamment sur :

- Le pôle, outil de lobbying et de négociation
- Le pôle, outil de promotion
- Le pôle, outil d'apprentissage pour les acteurs
- Le pôle, outil de réflexion sur des enjeux communs
- Le pôle, outil de questionnement et de mise en cohérence
- Le pôle, outil de mutualisation

Ces éléments peuvent servir de base et ne doivent pas pour autant faire oublier les éléments de débat qui se sont exprimés au niveau politique : comme la possibilité d'enclencher, via ce pôle de véritables coopérations économiques ou/et des coopérations culturelles au regard des grands enjeux du Sillon Alpin.

Le débat porte donc en grande partie sur le fonctionnement de ce futur pôle

- quelle vocation du pôle du Sillon Alpin dans sa dimension de « pôle stratégique » ?
- quelle organisation des transferts de compétences : quelle échelle pertinente ? une organisation par maillons semble émerger au niveau des transports

2. Le CLD de Métropole Savoie et le Pôle métropolitain

Le Conseil Local de développement de Métropole Savoie tient à rappeler la spécificité de sa composition au sein de ce pôle métropolitain :

- Le projet de pôle ne concerne qu'une partie de son territoire, soit un seul EPCI sur les 9 qui le compose : l'agglomération de Chambéry métropole. La seconde agglomération qui aurait pu en faire partie également est la Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget qui à ce jour s'est prononcée contre l'intégration d'un tel dispositif
- Le territoire que recouvre le CLD de Métropole Savoie comprend par ailleurs 7 autres EPCI, des communautés de communes à dominante rurale, dont plusieurs faisant partie du PNR des Bauges et de la Chartreuse. Cette spécificité implique que le CLD se positionne certes par rapport à l'intégration de Chambéry métropole dans le projet de Sillon Alpin, sans toutefois oublier les autres territoires qu'il représente.

Compte tenu des réflexions menées en interne au CLD de Métropole Savoie, voici quelques pistes de réflexions concernant un travail en commun de ce réseau des Conseils de développement du Sillon Alpin :

❖ **Concernant l'économie :**

- Promotion du territoire et des grands sites : quel positionnement, quelle identité économique pour le Sillon alpin ?
- Pôles de compétitivité et fertilisation croisée du territoire (université - recherche - entreprises)
- Économie résidentielle et événementielle qui comprend notamment les services à la personne

- essayer de trouver des complémentarités sur différents sujets comme le solaire, l'économie verte (agriculture, circuits courts, développement durable de manière générale)...
- idée des salons à développer : lien entre les pôles de compétitivité et la promotion commune de salons
- réfléchir à comment redémarrer un développement industriel qui fait défaut aujourd'hui : on parle souvent des nouvelles technologies mais ne faut-il pas également réhabiliter l'industrie de base ? Redynamiser l'industrie en Rhône- Alpes sans oublier l'agroalimentaire qui peut également être un pôle de développement non négligeable

❖ **Concernant la recherche et l'enseignement supérieur :**

- Le pôle métropolitain: un interlocuteur pour le PRES (pôle régional d'enseignement supérieur) unifié?
- Promotion et consolidation de l'offre d'enseignement supérieur (investissement sur les métiers innovants)
- Fertilisation croisée entre établissements d'enseignement supérieur, recherche/développement et entreprises

❖ **Concernant les transports et déplacements:**

- La grande accessibilité nationale et internationale du Sillon Alpin
 - Aéroports
 - Ferroviaire
 - Accessibilité fluviale
 - Articulation grande accessibilité / programmation économique et urbaine
- L'accessibilité régionale et locale
 - Liaison TER Nord/Sud de Valence à Annemasse et Genève
 - Pôles d'échange multimodaux : connexion des principales gares du Sillon alpin avec les réseaux de transports départementaux et urbains
 - Favoriser l'inter modalité. Développer l'information aux voyageurs la tarification et la billettique intégrées
 - Urbanisme/transports: ouvrir la réflexion sur l'urbanisme autour des gares et pôles d'échanges
 - Identification des points noirs routiers de circulation
 - Innovation/Environnement: centrale de co-voiturage et d'auto-partage, voies verte valorisant les espaces naturels et de loisirs de Genève à Valence

→ cohérence à trouver dans le maillage proposé entre le routier, le ferroviaire, le fluvial : la question du multimodal est notamment à soulever, ainsi que la répartition des compétences entre les différentes collectivités territoriales.

❖ Concernant la culture:

- Coopération concertée
 - Coproduction d'expositions temporaires entre les musées
 - Coopération entre les établissements d'enseignements artistiques
 - Coopération au sein du réseau des médiathèques
 - Coopération entre les écoles d'art
- Coopération structurée
 - Etude d'itinéraires culturels: Voltaire, Rousseau, Stendhal...
 - Offre événementielle
- > Coopération intégrée
 - Diffusion spécialisée de l'information dans les établissements culturels
 - Diffusion de l'offre d'enseignements artistiques dans le Sillon Alpin

→ vrai enjeu qui fédère déjà beaucoup d'acteurs dans ce domaine

→ savoir en tant que structure, comment envisager de participer à une grande opération à cette échelle en termes de structuration, de financement, de cohérence

→ aller vers la disposition d'un fonds financier commun qui permettrait une mutualisation des coopérations existantes et futures.

❖ Enjeu complémentaire : l'emploi, la formation et la diversification

- on ne peut pas parler d'économie sans parler d'emploi : c'est une des grandes préoccupations de la société aujourd'hui
- emploi qu'il faut également lier avec la formation et la diversification des activités économiques
- avoir une approche prospective de l'évolution du territoire et prendre en compte les évolutions démographiques qui ont un impact sur le social, le vieillissement de la population ...

Conclusion : le rôle des CLD dans le Sillon Alpin

Les diverses tentatives de construction d'un Sillon Alpin soulignent la nécessité d'impliquer dans cette démarche les habitants et la société civile. Le CLD de Métropole Savoie est convaincu que pour réussir ce pôle métropolitain, les Conseils de développement en particulier, mais aussi les autres instances de participation, doivent être inclus dans les réflexions menées, pour chaque action commune envisagées et liées à une stratégie définie.

La question de la forme de travail souhaitée se pose alors, les Conseils de développement doivent-ils plutôt donner des avis sur des dossiers préparés par les techniciens et politiques et avant avis définitif, ou doivent-ils plus participer aux études ?

Les relations avec les élus seraient plus particulièrement à définir, notamment dans les missions qui peuvent être aménagées/prévues ou redéfinies pour chaque projet.

Le CLD Métropole Savoie préconise donc une démarche progressive, empirique, respectueuse des projets de fond qui sont en cours au niveau des intercommunalités et associant au maximum les citoyens pour que ceux-ci et leurs Elus s'en emparent et s'y impliquent.

Il faut laisser un peu de temps aux Conseils de développement pour qu'ils puissent prendre l'attache des citoyens et mieux faire comprendre les enjeux des dossiers traités. Il sera alors possible de faire émerger un pôle métropolitain Sillon Alpin reconnu et efficace dans ses actions.